Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
N°1204-26
ID : 022-212202964-20260423-120420261-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GLEN

Nombre :	
De conseillers	15
De présents	14
De votants	15
Procuration	1

Objet :

Remboursement de factures

Date de la convocation :
9 avril 2026

Séance du 23 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 23 avril 2026 à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-François CORDON.

Présents : Jean-François CORDON, Gaëlle BUISINE, Lionel REVEL, Christelle MOISAN, Olivier NOEL, Jean-Michel LE BOUCHER, Rose-Marie FESTINI CROMER, Yvon MAUVIEUX, Christelle RIVOALEN-HAYS, Magalie LOUAIL, Sandrine DUVAL, Nicolas GOUYA, Steven BREXEL, Hélène MARTIN (arrivée à 20h15)

Absent excusé : Renaud RABRET
Renaud RABRET donne procuration à Rose-Marie FESTINI CROMER

Secrétaire de séance : Steven BREXEL
Secrétaire administrative : Véronique ROBIN

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le chapitre 011,
Vu les factures du Lidl de Saint Alban et de la SARL CHAUSSEE de Langueux,
Vu le ticket de caisse d'Action de Trégueux pour la garderie,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, le remboursement des montants suivants :

- Ticket de caisse de Lidl de Saint Alban pour un montant de 35.14€ TTC à Rachel ROLLAND (cantinière) – achat d'œufs de Pâques,
- SARL CHAUSSEE de Langueux pour la somme de 459.90€ à Jean-François CORDON, Le Maire – Ordinateur portable.

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 022-212202964-20260423-120420261-DE

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu :
De la transmission en Préfecture, le 6 mai 2026

Secrétaire de séance
Steven BREXEL

Le Maire,
Jean-François CORDON



Après constatation d'une erreur matériel, cette version remplace la précédente.